



Infrastructures et développement urbain

Janvier 2007



5 secteurs +1 nouveau

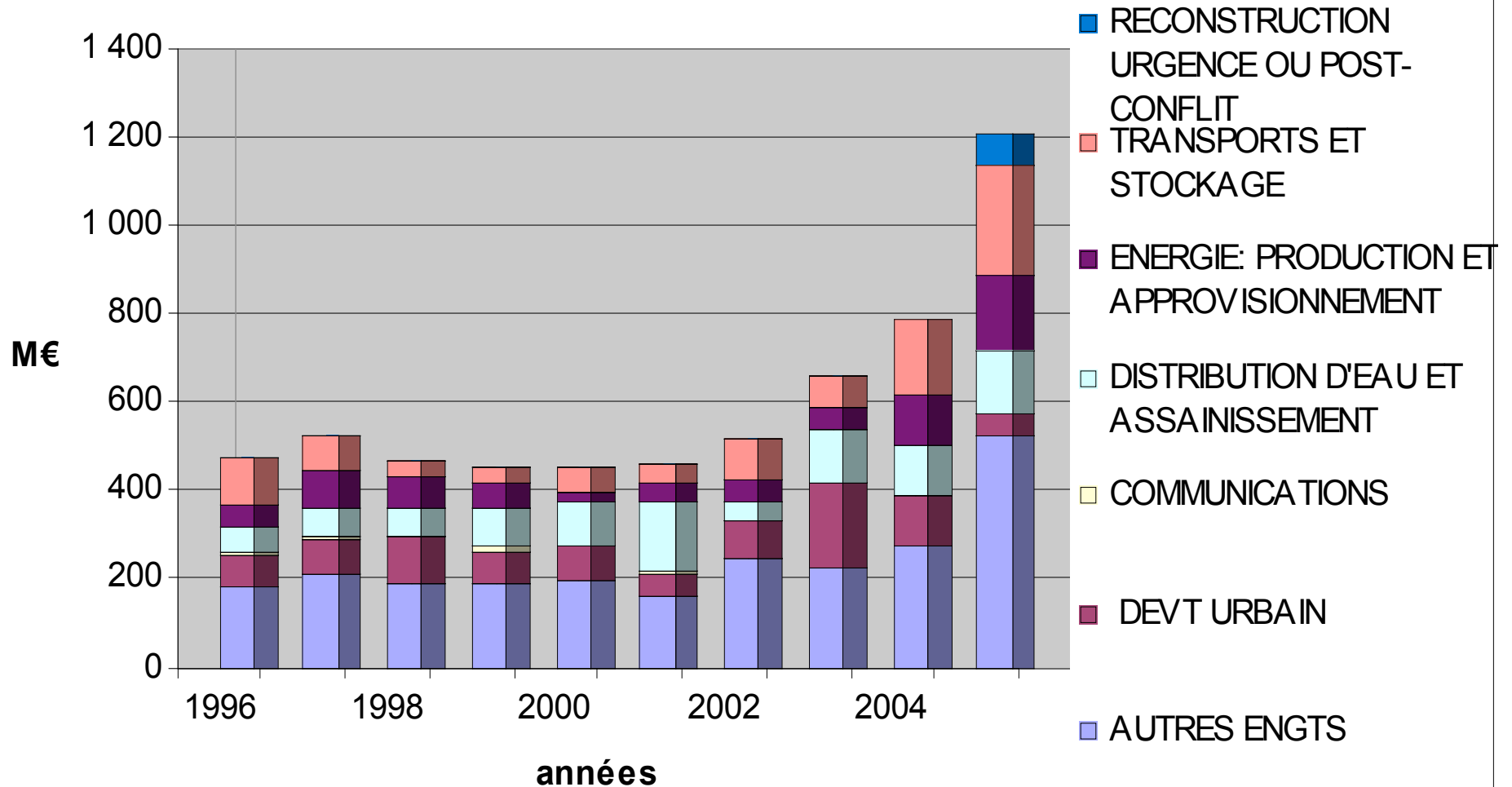
- Eau potable et assainissement
- Energie
- Transport
- Développement urbain
- Petite activité en technologies d'information et communication

- Reconstruction et post-conflit (nouveau)



Forte croissance des engagements

Répartition des engagements annuels de l'AFD





Principales orientations

- Concentration sur quelques secteurs
- Taille significative des projets et logique programme
- Approche sectorielle et prise en compte de la multiplicité des acteurs
- Appui aux logiques durables par renforcement de capacités, réhabilitation et politiques de maintenance des équipements existants
- Souplesse des formes de financement et recherche d'implication des collectivités locales et du secteur privé.



Eau potable et assainissement

- Secteur important: ODM et lutte contre la pauvreté – forte implication publique (nationale et locale)
- Prise en compte de la multiplicité des sous-secteurs et des acteurs
- Priorité à la gestion durable et à une logique tarifaire
- Appui plus marqué à l'assainissement



Energie

- Energie sobre et durable: efficacité énergétique (transport, industrie, habitat); énergies renouvelables...
- L'accès pour tous aux services énergétiques (réseaux, électrification rurale...)
- Energie compétitive et sécurisée: interconnexions, réformes et régulation



Transport

Fort impact économique et forte responsabilité publique (coordination, programmation, financement)

- Logiques réseaux
- Services régulés et participation du secteur privé
- Aspects sociaux et environnementaux



Développement urbain

Rapide croissance des villes et de la pauvreté urbaine.

- Lutter contre la pauvreté des quartiers précaires : désenclavement, desserte en services essentiels...
- Améliorer l'environnement et l'attractivité des villes :
 - Infrastructures urbaines (voirie, drainage, assainissement, énergie)
 - Equipements économiques (marchés, gares routières, zones d'activités)
 - Transports collectifs
 - Mise en valeur du patrimoine
- Renforcer l'autonomie et les moyens des collectivités locales et soutien à la coopération décentralisée
- Protéger l'environnement



Quelques exemples



Eau potable à Soweto–Afrique du Sud

Prêt sous-souverain 40M€ (ville de Johannesburg) pour améliorer le service de l'eau : développement de l'accès et pérennité financière des services eau et assainissement

Porte sur:

- Renouvellement de canalisations secondaires et de tous les branchements individuels (y c partie privative)
- Lutte contre les fuites techniques
- Sensibilisation des populations
- Système de recouvrement (compteurs...)

Par ailleurs, par PPP, un renforcement technique de l'opérateur avec un partenaire privé international



Augmentation de la disponibilité en eau potable d'Addis-Abeba

Coût total de 15 M€ dont 7 en subvention AFD pour répondre, à court terme, aux besoins en eau de la ville

- Par extension de capacité de la station de traitement située à Legedadi
- Par des actions de détection et de réduction des fuites
- Par renforcement de capacité de *Addis Abeba Water and Sewerage Authority*

La réduction attendue des pertes est estimée à 16 000 m³/jour, soit plus de 8% de la production actuelle

A l'horizon 2010, ce projet doit rendre possible 85 000 nouveaux branchements et faciliter l'atteinte de l'Objectif du millénaire pour le développement n°7 souhaité par les autorités.



Mise en place d'un organe de régulation régionale du réseau électrique en Afrique de l'Ouest

Composante du système d'échange d'énergie électrique Ouest-Africain – Coût total 11M€ dont 5 M€ en subvention AFD - Forte coordination entre bailleurs (Banque mondiale, USAID, BAD, BEI, coopération française) – CEDEAO maître d'ouvrage

2 volets:

- Mise en place de l'organe de régulation régionale (statuts, procédures coûts...)
- Premières missions de régulation de sociétés d'électricité et appuis aux régulateurs nationaux

Impacts attendus: impulser une dynamique en faveur de

- Amélioration de la compétitivité des entreprises d'électricité
- Assainissement de leur gestion
- Interconnexions
- Amélioration du cadre institutionnel